

La « science » du rêveur

Jean Paulhan, onirologue

Michael Roelli
Université de Lausanne

Un des caractères de l'imaginaire, c'est de se servir de tout ce qui lui arrive du dehors et du dedans, et, en particulier, des phrases et des mots pour passer à de nouvelles images, à de nouvelles idées, s'élançant vers des projets nouveaux, et se procurer de nouvelles impressions. Les mots sont moins des signes d'une réalité déjà formée, que l'appel d'une réalité future ou tout au moins de rêves qui semblent les préparer.

F. Paulhan, « La double fonction du langage » (1929)

Jean Paulhan n'a pas même dix ans lorsque son père, Frédéric, prend part à la querelle à la suite de laquelle l'écriture du rêve s'est bifurquée, fendue par un soupçon : le rêve que l'on se rappelle est-il celui que l'on a vécu¹ ? Ce n'est donc pas un hasard si son premier projet – dont on ne sait pratiquement rien, hormis que le jeune nîmois a commencé une enquête qui aurait dû donner lieu à une publication dans le *Journal de psychologie normale et pathologique* en juillet 1903 ou 1905 – est consacré à la variation du temps dans le rêve, le problème sur lequel le débat sur l'authenticité du rêve a été lancé.

Depuis qu'il a quinze ans, le futur directeur de *La Nouvelle Revue Française* note ses rêves ; depuis qu'il en a vingt, il rédige régulièrement des comptes rendus de travaux de psychologie et de psychopathologie, dont, en 1907, l'article du psychanalyste suisse Alphonse Maeder intitulé : « Essai d'interprétation de quelques rêves »². S'il n'est pas

¹ Je renvoie ici à mon récent ouvrage (Michael Roelli, « La déformation du rêve dans le souvenir », dans *La Science plus immédiate du rêve*, Lausanne : Archipel Essais, vol. 26, 2019, pp. 30-45), où le lecteur trouvera une brève étude des articles de la *Revue philosophique de la France et de l'étranger* où, au tournant du siècle, le destin de l'onirologie française s'est décidé. En bref, le problème de l'(in)authenticité du rêve ayant été soulevé, deux voies se sont offertes aux onirologues : déconstruire sa trame et le réduire à une suite incohérente de scènes minimales (perspective critique) ou tirer parti de sa nature fictive et le réinventer (perspective littéraire).

² L'article d'A. Maeder, première publication psychanalytique en langue française, a été très mal reçu à Paris et cette première impression a durablement contrarié la diffusion de la psychanalyse en France. En mai 1908, plus d'un an après que J. Paulhan a publié son compte rendu, le Dr Eugène Bernard-Leroy présente ce texte à la Société de psychologie de Paris comme une clef des songes obscène. À la fin de la même année, à la demande d'Alfred Binet, Carl-Gustav Jung entreprend la rédaction d'un article de vulgarisation – qui paraîtra en 1909 sous le titre : « L'analyse des rêves » – pour corriger le tir. Dans une lettre qu'il envoie à Sigmund Freud, où il lui annonce qu'il a fini de « fabriquer une petite chose pour Binet », le psychanalyste zurichois montre un certain mépris pour les psychologues français et de la crainte à l'idée de subir le même traitement que son collègue du Burghölzli : « Ce n'est naturellement que de l'orientation superficielle, mais écrit de telle façon qu'un Français aussi puisse comprendre, pour autant qu'il le veuille. Malheureusement, seuls les psychologues auront la chose

le premier à parler de la théorie de Sigmund Freud en France – Henri Bergson, Nicolas Vaschide et Henri Delacroix, entre autres, l'ont devancé –, J. Paulhan l'a découverte bien avant qu'elle n'ait fait sa place dans le paysage intellectuel français, scientifique et littéraire³.

En 1952, dans un entretien radiophonique, J. Paulhan déclare à l'écrivain Robert Mallet que la psychanalyse lui a d'emblée posé un problème : pourquoi le langage des rêves devrait-il demeurer toujours le même ? pourquoi les images oniriques devraient-elles toujours faire allusion à des pensées d'ordre sexuel⁴ ?

Il y a un point dans [la doctrine des analystes], qui m'a toujours surpris : c'est que ce n'était pas une doctrine durable. [...] Freud admet, en gros, que les rêves sont une sorte de langage qu'a imaginé notre inconscient, pour nous entretenir des pensées que nous refoulons dans la vie courante : des pensées que nous n'osons pas trop nous avouer à nous-mêmes. Vous savez, comme tout le monde, les allusions cachées sous le ballon, les appartements, les armoires, les balcons, les bagues ou les parapluies dont nous faisons dans nos rêves une si grande consommation. [...] Justement, depuis la psychanalyse, toutes ces allusions sont dénoncées. Le langage secret n'est plus secret. Si notre inconscient est aussi malin que le suppose Freud, comment ne s'occuperait-il pas à changer de langue : par exemple, à inventer de nouveaux signes, à changer le sens des anciens ?⁵

Dans un feuillet autobiographique – plus confidentiel, plus virulent – qu'il a rédigé durant la même période, J. Paulhan se montre moins nuancé en faisant part du dégoût

entre les mains. Elle sera donc sous mauvaise garde. Les Français n'ont-ils pas déjà sauvagement ébouriffé notre Maeder ? » (C.-G. Jung, cité dans Florent Serina, « La question du rêve comme point de rupture entre l'École de Zürich et Sigmund Freud », *Cahiers jungiens de psychanalyse*, n° 138, 2013, pp. 23-24).

³ Le premier article sur la psychanalyse, signé Nicolas Kostyleff, est publié en 1911 ; le premier livre, *La Psychoanalyse des névroses et des psychoses*, d'Ange-Marie Hesnard et Emmanuel Régis, en 1914. Pire encore, l'œuvre de S. Freud ne commence à être traduite qu'au cours des années 1920. Du côté littéraire, bien que certains écrivains, comme Romain Rolland ou Paul Dermée, aient affirmé l'avoir découverte très tôt, la « psycho-analyse » n'apparaît qu'en 1914 dans *La Vie anecdotique*, une rubrique du *Mercure de France* tenue par Guillaume Apollinaire, à qui Blaise Cendrars – qui s'est beaucoup intéressé à la psychiatrie, à l'hypnotisme et à la sexualité – en a dit « juste assez [...] pour lui fournir la matière d'un écho abondant pour sa chronique » (David Steel, « Les débuts de la psychanalyse dans les lettres françaises : 1914-1922. Apollinaire, Cendrars, "Le Mercure de France", "La Revue de l'Époque", Morand, Bourget, Lenormand », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 1, 1979, pp. 64-69).

⁴ Ce problème transparait déjà dans la brève conclusion, empreinte de lassitude, du compte rendu d'« Essai d'interprétation de quelques rêves » : « Il s'agit [...] encore et toujours d'après M[aeder], d'un[e] fantaisie sexuelle, sur le même thème, avec une mise en scène différente et très raffinée » (J. Paulhan, « Essai d'interprétation de quelques rêves, par A. Maeder », *Journal de psychologie normale et pathologique*, t. 4, 1907, p. 464).

⁵ J. Paulhan, *Entretiens à la radio avec Robert Mallet*, Paris : Gallimard (Arcades), 2002, pp. 80-81. Ces propos seront repris dans une note explicative que J. Paulhan adjoindra à la luxueuse réédition de *Le Pont traversé* qui paraîtra en 1955 dans un volume titré : *Les Paroles transparentes* (*Œuvres complètes*, B. Baillaud (éd.), t. I, Paris : Gallimard [Blanche], 2006, pp. 158-159). Dans cette « remarque », il explique avoir découvert la psychanalyse par l'intermédiaire d'un patient de S. Freud, Johannes N., qu'il aurait rencontré en 1912.

que lui a inspiré l'étude de S. Freud : « J'ai pris vers quinze ans et j'ai longtemps gardé l'habitude de noter mes rêves. Malheureusement il est arrivé vers la même époque que certain savant autrichien ayant poursuivi [...] la même étude est parvenu à faire de ces rêves une aventure régulière et banale, à proprement vous en dégoûter à jamais »⁶. Ces derniers mots reviennent comme un refrain dans ce texte où J. Paulhan exprime sans ambages – ce qui est plutôt inhabituel pour lui, d'ordinaire si prudent, voire embarrassé – son rejet de la théorie freudienne du rêve, qui l'a désenchanté en cherchant vainement à violer son secret.

En un sens, Jean reprend la réflexion de son père là où il l'a interrompue en laissant le soin à d'autres, dans la conclusion de son article de 1894, d'examiner la spécificité et les variations du symbolisme dans le rêve :

Il y a certainement plusieurs types de rêveurs, qu'on pourrait distinguer d'après la quantité et la qualité des rêves et qu'on connaît encore assez mal. Il semble probable aussi que l'on emploie dans le rêve des procédés assez particuliers. Le symbolisme y change aussi d'apparence, la substitution des phénomènes psychiques, si elle ne s'y fait pas selon des lois spéciales y prend au moins des aspects assez nouveaux et qu'il serait intéressant d'examiner.⁷

Ce qui gêne avant tout J. Paulhan dans la psychanalyse, c'est qu'elle croit le rêveur dupe de ses rêves ; qu'elle le croit incapable de *produire* de nouveaux symboles avec les images éculées qu'il « consomme ». Selon le jeune contributeur du *Journal de psychologie normale et pathologique*, le rêve permet d'arpenter le monde secret auquel fait allusion notre monde – nos représentations, nos mots – pour *faire sens*. Or, si cet autre monde n'était plus tenu secret, alors le (sens du) monde apparent s'effriterait, comme l'explique Silvio Yeshua :

[N]otre monde, enfin, – mots, idées et choses, avec leurs complexités et leurs paradoxes, et avec *tout ce que nous pouvons en dire* – ne tire son sens que par allusion à une sorte de *monde second*, où les contraires n'existeraient plus, une sorte de paradis, où la *vraie vie* nous deviendrait enfin accessible, mais qui nous demeure caché et, sous peine de folie, impensable, et indicible autrement que par cette allusion.⁸

Alors qu'il s'interroge, dans un des nombreux feuillets autobiographiques qu'il a laissés derrière lui, sur la discrétion avec laquelle on évoque les « choses de l'amour », J. Paulhan se rend compte que le rapport entre les mots et leur sens tient essentiellement à ce secret-là : « Voici ce qui me vient à l'esprit : c'est qu'il n'y a rien qui ait un sens sinon

⁶ J. Paulhan, *La Vie est pleine de choses redoutables*, Paris : Seghers (Pour mémoire), 1989, p. 313.

⁷ Frédéric Paulhan, « À propos de l'activité de l'esprit dans le rêve », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, vol. 38, 1894, p. 548.

⁸ Silvio Yeshua, « Jean Paulhan et la rhétorique : au carrefour de tous les secrets », in C.-P. Pérez (dir.), *Paulhan : le clair et l'obscur. Colloque de Cerisy-la-Salle*, Paris : Gallimard (Les Cahiers de la nrf), 1999, p. 153. Relevons au passage la parenté entre ce monde second « où les contraires n'existeraient plus », paradis halluciné, et l'univers supplémentaire que la 'Pataphysique a pour but de décrire (M. Roelli, « La "science plus immédiate du rêve". 'Pataphysik des Allnachtslebens », dans *op. cit.*, pp. 83-118).

par *allusion* à autre chose (qu'il faut donc tenir secrète, ne fût-ce que pour maintenir le sens de ce qui se dit, des paroles apparentes) »⁹.

Dans le rêve, l'allusion devient intuition. Le rêveur *connaît* le sens des images et des paroles oniriques – aussi absurdes puissent-elles sembler – ; le sens de ce langage précautionneux dont il use pour parler à son homologue diurne. Tout le jeu consiste pour ce dernier à décrypter cet idiome dont le réveil préserve le secret et à amener au jour les étranges convictions qu'il a eues en rêve.

Avant de devenir écrivain, avant de devenir éditeur, J. Paulhan a donc été onirologue ; d'une manière déjà toute littéraire, en ce sens que la « science » du rêve se fonde, selon lui, sur la fiction du rêveur et le langage qu'il invente. Le rêve ne serait pas la mise en scène d'une fantaisie sexuelle ou un automatisme absurde, mais un moyen d'approfondir la connaissance de ce que l'on peut être – ou, pour reprendre les termes d'Alfred Jarry, de ce que l'on est *faiblement*¹⁰ – et de dialoguer avec soi-même : « Loin d'être livré à une association d'idées mécanique et fatale le rêve réalise donc une finalité bien plus grande que l'état de veille : mieux qu'elles, il exprime la véritable nature de l'esprit »¹¹.

La dialectique imaginaire

En septembre 1907, la *Revue philosophique de la France et de l'étranger* – dont J. Paulhan, le 14 juillet 1904, a rencontré le directeur, Théodule Ribot, qu'il décrit comme un petit monsieur bavard et médisant¹² – publie le premier article du jeune onirologue, intitulé : « L'imitation dans l'idée du moi ». Patiemment, J. Paulhan y démantèle la notion traditionnelle, philosophique, du *moi*, qui recouvre abstraitement selon lui un agencement personnel d'idées, d'images, de paroles et de sentiments impersonnels formés à l'imitation des idées, des images, des paroles et des sentiments contre lesquels ils butent : « Primitivement, un sentiment est un sentiment, une idée est une idée et rien de plus. Pour que l'idée ou le sentiment nous apparaissent nôtres, il faut qu'ils se heurtent à quelque chose d'étranger sur quoi ils se modèleront »¹³.

L'article s'ouvre sur les récits de deux rêves où un « dédoublement de la personnalité »¹⁴ s'est produit. Le premier d'entre eux, tiré de la collection personnelle de J. Paulhan, relate une expérience onirique qui s'apparente à ce que l'on appelait à l'époque les cénesthopathies – *i. e.* des troubles de la sensibilité interne, souvent délirants. Le rêveur est submergé par l'obscurité, qui s'écoule sur lui comme de l'encre et le rend progressivement étranger à lui-même. Seul subsiste un battement de cœur, une sensation résiduelle qui devient, face à l'invasion d'une autre existence, le dernier bastion de son *moi* :

⁹ J. Paulhan, *La Vie est pleine de choses redoutables*, p. 278.

¹⁰ Voir : M. Roelli, *op. cit.*, pp. 100 *sqq.*

¹¹ « Notice sur *Le Pont traversé* », dans *Œuvres complètes*, t. 1, pp. 483-484.

¹² J. Paulhan, *La Vie est pleine de choses redoutables*, p. 27.

¹³ J. Paulhan, « L'imitation dans l'idée du moi », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, t. 64, 1907, p.281.

¹⁴ *Ibid.*, p. 272.

Dans le premier rêve, où l'élément nouveau, l'élément étranger était une sensation cénesthésique, je n'ai pas invoqué pour représenter mon moi, telle ou telle croyance, telle idée plus ou moins compliquée, mais bien une sensation cénesthésique de nature identique, sans doute, à la sensation qui m'avait surpris. Et cette sensation, à ce moment, me révélait tout entier, comme la nuit qui coulait représentait tout le non-moi, tout l'inconnu. Je n'aurais même pu imaginer que je fusse autre chose qu'un battement de cœur.¹⁵

Le rêveur a, d'une manière plus intense que son alter ego vigile, le sentiment de « son "vrai moi" »¹⁶, de cette fraction de l'esprit qui surnage. Autrement dit, le rêve manifeste ce qui est propre au sujet du rêve et, par contraste, ce qui ne l'est pas – l'impropre.

Les dédoublements qui ont lieu dans les rêves révèlent en fait le mécanisme ordinaire grâce auquel l'individu évolue tout en préservant son identité ; simplement, le rêve forme à partir des éléments étrangers (idées, images, etc.) un autre *moi* contre lequel s'affirme, tout en s'y conformant, le « vrai *moi* ». J. Paulhan précise que ces dédoublements peuvent aussi bien se produire à partir d'une autre personne, dans la mesure où le rêveur la considère comme un *moi*¹⁷. C'est le cas notamment dans le second rêve, au cours duquel le rêveur a revécu une promenade qu'il a faite le jour même avec un ami dont les discours politiques l'exaspèrent et lui semblent artificiels. Dans le rêve, ils ne parlent pas et, à plus forte raison, de politique. Un autre, un faux, derrière eux, soutient en revanche des théories, comme son ami l'a fait – étranger à lui-même – durant la journée, à un interlocuteur inconnu que plaint le rêveur. Ici, le double est créé à partir d'un trait réel, d'un « côté du caractère » de son ami que le rêveur, à l'état de veille, trouve déjà « très peu naturel »¹⁸ : son rêve ne fait que confirmer ce qu'il pense déjà confusément.

Avec le psychologue Joseph Delbœuf, J. Paulhan conçoit le dédoublement – ou ce que ce premier nomme « l'altruisation » – comme un phénomène banal, dont le rêve ne produit qu'une forme plus complète, redoublée :

Qui ne voit que, dans le sommeil, ce qui se passe toujours est un dédoublement du moi, puisque le moi réel dort « tout nu dans son lit » et que le moi du rêve est un autre que celui-là, éveillé, habillé, parlant et gesticulant ? Et quant au phénomène qu'on a qualifié de dédoublement, c'est, en dernière analyse, un détriplement du moi. Mais, comme il ne peut exister deux moi en face l'un de l'autre, l'un des deux moi fictifs est nécessairement altruisé, si je puis forger cette expression. [...]

Cette altruisation est une opération des plus communes, et elle peut être plus ou moins complète. Quand je me rappelle mon enfance, je m'altruise en un enfant ; quand je me rappelle mon ignorance d'alors, je m'altruise en un ignorant.¹⁹

¹⁵ *Ibid.*, p. 276.

¹⁶ *Ibid.*, p. 273.

¹⁷ *Ibid.*, p. 274.

¹⁸ *Ibid.*, p. 272.

¹⁹ Joseph Delbœuf, *Le Sommeil et les rêves*, Paris : Alcan, 1885, pp. 29-30.

S'il arrive qu'il révèle le socle de l'identité en personnifiant ce qui la combat²⁰, le rêve dévoile avant tout d'autres manières d'être, d'autres vies qui traversent l'esprit en contrebande. Le *moi* n'en est qu'une parmi d'autres²¹ ; il n'est qu'un point de fixation de la pensée, qui, elle, ne cesse pas de se métamorphoser, d'adopter, d'emprunter, de s'appropriier des formes extérieures. J. Paulhan appuie cette théorie antispiritualiste sur le journal de l'écrivain suisse Henri-Frédéric Amiel – à qui l'on doit, soit dit en passant, d'avoir intronisé dans la langue française l'emploi du mot *inconscient* dans son acception mentale –, dont il cite de longs extraits à la fin de son article. Dans ceux-ci, le genevois fait part de son extraordinaire propension à « s'objectiver » en les personnes – ou, plus universellement, les êtres – qui peuplent son environnement par le truchement de leur image :

Quand je pense aux intuitions de toutes sortes que j'ai eues depuis mon enfance, il me semble que j'ai vécu bien des douzaines et presque des centaines de vies. Toute individualité caractérisée se moule idéalement en moi, ou plutôt me forme momentanément à son image et je n'ai qu'à me regarder vivre à ce moment pour comprendre cette nouvelle manière d'être de la nature humaine. C'est ainsi que j'ai été mathématicien, musicien, moine, érudit, enfant, mère. Dans ces états de sympathie universelle, j'ai même été animal et plante, tel animal donné, tel arbre présent. Cette faculté de métamorphose a stupéfié parfois mes amis, même les plus subtils. Elle tient sans doute à mon extrême facilité d'objectivation impersonnelle, qui produit à son tour la difficulté que j'éprouve à m'individualiser pour mon compte, à n'être qu'un homme particulier, ayant son numéro et son étiquette.²²

L'altruisation ne permet pas seulement à l'individu de se faire autre ; elle lui permet aussi de « se faire un homme » à l'image des autres²³ et, ce faisant, de façonner et de refaçonner son *moi*. Pour J. Paulhan, le dédoublement n'est pas une aliénation. Bien au contraire, elle permet de cerner ce qu'est son *moi*, car il est d'ordinaire bien plus aisé de

²⁰ Comme le souligne Gabriel Tarde, dont le fils, Guillaume, a été l'un des plus fidèles amis de J. Paulhan, ce type de rêve s'est très tôt fait remarquer. Alfred Maury, le père fondateur de l'oniologie moderne, a déjà relevé son existence : « A. Maury [...] remarque qu'en songe la personnalité se dédouble fréquemment et qu'on attribue à un interlocuteur étranger les objections même que l'on se fait soi-même. Phénomène observe-t-il, analogue à celui que présente souvent l'aliénation mentale » (G. Tarde, *Sur le Sommeil ou plutôt sur les rêves*, éd. J. Carroy, Lausanne : BHMS [Sources en perspective], 2009, pp. 51).

²¹ Selon J. Paulhan, le *moi* est une « restriction pratique de notre vie mentale » (« L'imitation dans l'idée du moi », p. 281), c'est-à-dire un système ouvert d'images et de sentiments, voire de sensations, qui ne comporte que ceux dont l'individu a su « trouver l'emploi » (*ibid.*, p. 278).

²² H.-F. Amiel, cité dans *ibid.*, p. 281.

²³ Dans un passage absolument admirable, J. Paulhan insiste sur le fait que ce n'est que par habitude que l'on finit par ne plus investir que des « manières d'être de la nature humaine » et que notre faculté d'imitation est en réalité beaucoup plus vaste : « Un enfant court dans un salon et se heurte à un meuble. Il peut se ramasser sur lui-même, sauter et donner à son tour un grand coup au meuble : il lui a fait mal. C'est qu'il s'est fait un meuble, c'est-à-dire une chose capable de heurter et de blesser. Nous, nous sommes faits des hommes, peut-être, parce que nous vivons surtout avec des hommes » (*ibid.*, pp. 280-281). Dans certaines conditions comme le rêve, la maladie et les « états de sympathie universelle » dont parle H.-F. Amiel, l'idée du *moi* peut cependant retrouver sa plasticité infantile, voire disparaître tout à fait (*ibid.* : 281).

remarquer ce qui entre d'étranger dans la personnalité de quelqu'un d'autre que de soi-même. Toutes les maximes basées sur l'éthique de la réciprocité n'ont-elles pas simplement érigé ce mimétisme fondamental en règle de conduite ?

[La morale] nous conseille volontiers d'agir comme si nous étions un autre. « Ne fais pas ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit. Demande-toi ce qui arriverait si tout le monde agissait comme toi. Agis comme tu voudrais que les autres agissent. » Ce qui revient à dire : imagine que tu n'es plus toi, mais que tu es quelqu'un d'autre ; ainsi tu comprendras mieux ta nature et ton devoir.²⁴

De cette manière, l'homme prend part à la société des hommes, « ce long rêve collectif »²⁵, ce jeu de miroir où ils se reflètent les uns les autres.

Marielle Macé résume très justement le processus de formation de l'idée du *moi* tel que le conçoit J. Paulhan en le présentant comme une dialectique imaginaire – c'est-à-dire un mouvement entraîné par le flux incessant des images et des idées – entre le propre et l'impropre : « [I]l s'agit bien, ici, de rejoindre en permanence ces images que l'on est. Je dirais que ces images, en quelque sorte, "exproprient" le sujet, qui entre dans un processus infini d'appropriations et de désappropriations »²⁶. Le *moi*, pour reprendre librement la célèbre expression d'Hyppolite Taine, est un polypier d'images²⁷ ; et l'esprit, un polypier de *moi*.

Hétérobiographie et hétérosuggestion

En 1916, en pleine guerre, J. Paulhan ébauche à Nampteuil une première version – un manuscrit de trois pages où il rapporte et commente un rêve qu'il a « rattrapé »

²⁴ *Ibid.*, p. 280.

²⁵ G. Tarde, « Préface de la deuxième édition », dans *Les Lois de l'imitation. Étude sociologique*, Paris : Alcan, 1895 [1890], p. XX. J. Paulhan attribue en outre à l'imitation une fonction apotropaïque : « Peut-être l'idée du moi est-elle une concession pareille : en face d'un monde qui nous paraît méfiant et hostile, nous affirmons – et surtout nous nous affirmons à nous-mêmes – que l'on peut nous croire, que nous sommes pareils à celui-ci et à celui-là, que nous avons les mêmes désirs et les mêmes intérêts » (J. Paulhan, « L'imitation dans l'idée du moi », p. 280).

²⁶ M. Macé, « Paulhan : rejoindre une forme », *Fabula-LbT* [en ligne], « Après le bovarysme », 2012, §. 12. La formule de M. Macé : « rejoindre ces images que l'on est » évoque la devise freudienne : « wo Es war, soll Ich werden » (S. Freud, *Neue Folge der Vorlesungen zur Einführung in die Psychoanalyse*, Vienne : Internationaler Psychoanalytischer Verlag, 1933, p. 111). Or, selon J. Paulhan, il ne s'agit pas tant de domestiquer une force hostile et individuelle, mais bien de trouver un usage à ce que l'on hérite malgré nous de notre environnement social.

²⁷ Aussi célèbre soit-elle, l'expression : « l'esprit est un polypier d'images » n'est pas exactement celle d'H. Taine. Ce qui, selon lui, est un polypier d'images, c'est bien « l'esprit agissant ». Dans cet état, la « machine intellectuelle » fonctionne harmonieusement : les images, les idées et les sensations, d'une manière homéostasique, se neutralisent et forment une unité équilibrée qui s'apparente à « l'idée du moi » paulhanienne (*De l'Intelligence*, t. I, 2^e éd., Paris : Hachette, pp. 138-139).

en s'éveillant – de *Le Pont traversé*²⁸. Éloigné du front pour des raisons médicales, l'écrivain reprend l'étude de ses rêves et s'intéresse particulièrement à trois d'entre eux, qui se sont répliqués trois nuits d'affilée :

Ce sont des rêves qui se suivent d'une nuit à l'autre. C'est bien curieux, depuis qu'on s'occupe des rêves, qu'on ait si peu cherché à les diriger. À avoir les rêves qu'on veut. Mais ces rêves-là s'enchaînaient d'eux-mêmes. [...] C'est un des traits les plus curieux du songe – et pourtant je ne crois pas qu'on l'ait noté – que le choc qui nous avertit parfois, dès le début, que c'est un vieux rêve qui se poursuit, que nous savons *de quoi* il s'agit.²⁹

Dans ce texte, dont la réception critique a été infléchie – pour ne pas dire empêchée – par l'avènement récent de la psychanalyse en France, le militaire tâche avant tout de restituer la liberté d'expression du rêve, mais aussi de mettre en exergue la « science » du rêveur et l'efficacité des songes.

Dans les grandes lignes, l'écriture du rêve de J. Paulhan rappelle le modèle du genre : celle d'A. Maury. Les rêves sont saisis dès le réveil, en accord avec la méthode de l'onirologue, puis exposés sous forme de récits cohérents. Ces séquences narratives sont démarquées de leurs commentaires plus nettement encore que dans *Le Sommeil et les rêves* grâce à divers moyens typographiques (italique, puce, alinéa). À l'inverse des ouvrages savants, *Le Pont traversé* comporte cependant une grande proportion de séquences oniriques (env. deux tiers du texte). Au risque de les romancer, J. Paulhan se permet d'élaborer – de déformer ou de reformer, selon les mots de son père³⁰ – ses récits à mesure que les souvenirs de ses rêves s'éclaircissent, au fil de la journée : « À l'ordinaire, je rattrapais ces rêves juste en me réveillant, et comme je continuais de penser à eux je les montais peu à peu d'un étage à un étage plus clair »³¹. D'un point de vue littéraire, comme le confiera plus tard l'auteur au micro de R. Mallet, celles-ci constituent l'envers d'un récit autobiographique, quelque chose comme une *hétérographie* : « Bien entendu, dans mon petit livre je constatais en même temps – ou, du

²⁸ Ce récit de rêve primitif sera repris sous le titre : « Le Pont traversé » dans le volume du même nom, qui ne sera édité sous sa forme définitive que cinq ans plus tard, en 1921, par Camille Bloch.

²⁹ J. Paulhan, *Entretiens à la radio avec Robert Mallet*, p. 80. J. Paulhan se trompe : A. Maury, par exemple, qui s'est beaucoup intéressé au développement de la mémoire dans le sommeil, a déjà noté ce trait : « [C]e qui est plus extraordinaire, et ce que j'ai plusieurs fois constaté par moi-même, c'est la connexion de souvenirs qui peut s'établir d'un rêve à l'autre. J'ai repris bien souvent, à l'état de rêve, le fil d'un rêve antérieur que j'avais oublié durant la veille, et que j'ai eu parfaitement la conscience d'avoir fait, une fois que ce nouveau rêve m'en a rappelé le souvenir » (A. Maury, *Le Sommeil et les rêves*, Paris : Didier et Cie, 1865 [1861], p. 98). G. Tarde, en 1870, affirme lui que ce phénomène n'est qu'une illusion : « [Q]uand il nous arrive de nous souvenir en songe, ce n'est jamais d'un fait réel de la veille, ni même d'un songe réel, mais d'un passé aussi fictif que le reste du songe » (G. Tarde, *Sur le Sommeil ou plutôt sur les rêves*, p. 79). J. Paulhan semble aussi ignorer – contrairement à ce qu'affirme Bernard Baillaud (« Notice sur "Le Pont traversé" », dans J. Paulhan, *Œuvres complètes*, t. I, p. 484) – les observations pratiques de L. d'Hervey.

³⁰ Voir : « La déformation du rêve dans le souvenir », dans M. Roelli, *op. cit.*, pp. 30-38.

³¹ J. Paulhan, « Le Pont traversé », dans *Œuvres complètes*, t. I, p. 147.

moins, je tâchais de suggérer – les événements réels dont le rêve était l'autre face : une histoire d'amour pas très heureux »³².

Dans ce « petit livre » – son deuxième, seulement –, J. Paulhan passe sur les thèmes « classiques » de l'oniologie, comme, par exemple, la rapidité et ce que M. Maeterlinck appelait les « impossibilités arbitraires » du rêve³³, afin de se consacrer aux certitudes qui le jalonnent, à ces signes grâce auxquels le rêveur communique avec lui-même. Dès la première phrase, le rêve est présenté comme un dialogue entre soi et soi : « À peine eus-je pris la décision de te rechercher, que *je me répondis* par une abondance de rêve »³⁴. Or, les deux *moi* ne parlent pas la même langue ; pire, ils ne vivent pas dans le même monde, quoique les mêmes signes voyagent de l'un à l'autre. Dans le rêve, les mots et les images évoquent librement d'autres sens, d'autres impressions qu'à l'état de veille³⁵. Ainsi, nous pouvons voir en rêve des chats perchés sur des branches et les prendre pour des oiseaux³⁶. Toutefois, ces phénomènes de fausse reconnaissance ne représentent qu'une partie des étranges évidences qui ponctuent le rêve et qui surviennent en réalité bien plus souvent qu'il n'y paraît, au point que – dans l'une des nombreuses variations que comporte le manuscrit de *Le Pont traversé* – l'auteur se dit frappé par la « clarté absolue [des événements de rêve] »³⁷ ; au lieu que les objets réels le surprennent par leur confusion.

Ces idiosyncrasies sont la clef du rêve. Le rapport usuel entre le signe et le sens ne prévalant pas durant le sommeil, elles donnent l'occasion de saisir les significations évocatoires que le rêveur exprime sous une forme (mots, images) qu'il a empruntée au monde et qui, loin de faciliter la communication, la crypte³⁸. D'un monde à l'autre, en effet, le sens se perd, comme l'illustre à merveille une scène de rêve dans laquelle deux joueurs de cartes ont une altercation dans une langue inconnue, le *nifî*, que le rêveur, aussi fier que surpris, comprend facilement :

³² J. Paulhan, *Entretiens à la radio avec Robert Mallet*, p. 80.

³³ « *La rapidité, tenait-elle à ce que les paroles dures, tant elles sont inattendues, semblent avoir été vite pensées ?* » (J. Paulhan, « Le Pont traversé », dans *Œuvres complètes*, t. I, p. 153) ; « J'ai voulu siffler pour montrer à la fois ma présence et me déception [...]. Mais le petit sifflet de cuivre que je portais au bout d'une chaîne ne donna qu'un son sans voix, et qui ressemblait mieux au vent, ou bien au bruit que font les rides de l'eau » (*ibid.* : 157).

³⁴ *Ibid.*, p. 145 (nous soulignons). La 2^e personne du singulier est adressée à S. Prusak.

³⁵ Une fois encore, F. Paulhan a précédé son fils en attirant l'attention sur l'irréalité des images du rêve : « Il me paraît très vraisemblable que, bien souvent, le rêve n'a pas été, réellement, ce qu'on croit, je veux dire que les images qui l'ont constitué, ne répondaient pas, comme elles auraient dû le faire dans l'état de veille aux sentiments et aux idées qui les accompagnent » (« À propos de l'activité de l'esprit dans le rêve », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, vol. 38, 1984, p. 548).

³⁶ G. Tarde se sert de cet exemple personnel pour illustrer le phénomène qu'il appelle la « dé-baptisation » (cité dans J. Delbœuf, *op. cit.*, p. 234, n. 1).

³⁷ J. Paulhan, « Le Pont traversé », dans *Œuvres complètes*, t. I, p. 488.

³⁸ « Quant au village lui-même, à ses arbres, ses pignons... il est étrange que l'on prenne, étant seul, tant de précautions et d'images pour se parler » (*ibid.*, p. 149).

L'un [des joueurs de cartes] reprenait son partenaire : « Je ne t'avais pas dit de mettre la plus faible, eh tête ! Ce sont des mots *nifis* simples. » Ils parlaient une langue étrangère. Les mots sans doute m'auraient arrêté ; j'avais dû saisir plus avant leur sens, dans l'instant juste où il allait se traduire en phrase – et comme en détournant une part pour moi.³⁹

Dans la version primitive de *Le Pont traversé*, J. Paulhan souligne significativement deux mots, deux fois le même :

Je sais seulement que mes sentiments pour elle étaient *certain*s et tels qu'il n'y avait pas à les rappeler.⁴⁰

Et j'eus le sentiment exact, pour la seconde fois, que je connaissais la haine que mon oncle éprouvait pour lui, et ses raisons – de façon *certaine* et telle que je ne pouvais lui en vouloir, ni tâcher même de me rappeler cette haine.⁴¹

Dans l'un et l'autre cas, la certitude est liée à un sentiment essentiel au *moi* du rêve. C'est lui que le rêve tâche de faire affleurer à la veille – sans toutefois pouvoir jamais le révéler dans sa pureté – : « *Un rêve n'a pas de commencement, mais ceux-ci s'arrêtaient lorsqu'ils étaient près de se résoudre en un sentiment pur, et satisfaisant au point qu'il n'y avait plus besoin d'images* »⁴². Or, comme le remarque J. Paulhan à propos du rêve des « Nifis » – qui, comme le rêve du « Pont traversé », a lieu la dernière des trois nuits –, l'entretien onirique semble avoir eu pour finalité non seulement de faire éclore un sentiment, mais aussi de donner au rêveur le moyen de le reconnaître : « *Il me paraissait maintenant que j'avais gagné, au cours de mes premiers rêves, une telle science* »⁴³. En un sens, la vie onirique contribuerait donc à une forme d'éducation sentimentale – de et par les sentiments.

J. Paulhan confie dans l'introduction et la conclusion de son « petit ouvrage » que les rêves qu'il a recueillis dans *Le Pont traversé* ont répondu à une grave décision qu'il a prise – contre ses habitudes⁴⁴ – et lui ont permis de se réinventer pour surmonter ce qu'il décrit laconiquement comme « une histoire d'amour pas très heureux ». Le jour précédant la première nuit dont il retranscrit les créations, l'écrivain a tranché un dilemme déchirant : tombé amoureux d'une femme mariée, Germaine Pascal, qu'il a rencontrée dans l'Aisne quelques mois auparavant, il décide malgré tout de retrouver sa

³⁹ *Ibid.*, p. 156.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 160.

⁴¹ *Ibid.*, p. 161.

⁴² *Ibid.*, p. 145. Dans le manuscrit, qui comporte souvent des « passages interprétatifs » plus développés (B. Baillaud, « Notice sur "Le Pont traversé" », dans *ibid.*, p. 486), J. Paulhan explique clairement que le rêve progresse en vue d'exhumer un sentiment : « *Ce rêve prenait fin sur un sentiment de supériorité, non passagère mais constante et assurée, l'assurance tenait à la facilité avec laquelle j'avais compris un langage étranger. Or, ce sentiment une fois obtenu, il me paraissait que les rêves antérieurs m'avaient conduit à lui* » (*ibid.*, p. 488).

⁴³ *Ibid.*, p. 156.

⁴⁴ « *La gravité de la décision m'apparaissait. Je me décide rarement, pensais-je, mais quand je me décide, je fais des bonds* » (*ibid.*, p. 157).

femme, Salomea Prusak, avec qui les rapports se sont dernièrement détériorés⁴⁵. Le titre du volume, délibérément agrammatical, a d'ailleurs été choisi dans le but de rendre le plus fidèlement la complexité de sa relation conjugale, comme l'explique une longue note placée à la fin du texte par J. Paulhan :

*Mme de Genlis observe : « L'on traverse un chemin dans sa largeur, car y marcher dans la longueur, c'est le suivre. » [...] Il est impropre, ajoute-t-elle ingénieusement, de dire que « les hommes traversent la vie » ; un pont à plus forte raison. L'on eût donc repoussé le mot s'il n'avait pas paru que son défaut même accusait plus nettement la sorte de confusion où l'on a reconnu le trait particulier des événements plus haut rapportés, et telle que les idées ou sentiments naturellement faits pour rapprocher, à leur tour devenaient une raison d'éloignement. La rivière est obstacle, tant qu'il n'y a pas de pont. S'il y a cependant un pont, que l'on est, pour quelque raison, empêché de passer, ce pont à son tour est fait obstacle, et d'autant plus que l'on fondait sur lui plus d'espoir. Il se vient mettre « à la traverse ».*⁴⁶

Ses rêves ont en somme permis à J. Paulhan d'élucider ses sentiments – sa fierté (« Les Nifis ») et son amour (« Le Pont traversé ») – et de les rejoindre ; de devenir une autre personne, capable de retrouver sa femme, de surmonter une relation venue se mettre « à la traverse » :

*{ J'ai remarqué que par l'effet, sans doute, de ses [sic] rêves je composais moins dans les journées qui suivirent, avec le monde réel et toi-même, mais vous traitais avec plus de sûreté. [...] Il me revint que dans la soirée qui précéda la troisième nuit, tu cherchais, à nous éloigner l'un de l'autre. De quelle malveillance tu disais : « Je déteste cela » pour tel événement survenu – ne sachant pas si je le détesterais aussi. [...] J'ai compris que tu tentais une chance, et mettais entre nous l'amour en jeu, te disant : « si cela par hasard lui plaît, c'est que tout est fini. L'on sera fixé. » } Eh, je revenais de plus trouble. J'avais inventé, à partir de mon rêve, une autre assurance, et ce pont entre nous traversé.*⁴⁷

J. Paulhan n'est pas le seul à reconnaître au rêve une certaine efficacité. À la même époque, en juin 1916, le zoologiste Yves Delage – l'un des premiers et des plus virulents détracteurs de la psychanalyse⁴⁸ – accorde à la « valeur utilitaire » du rêve un article, qui sera ensuite repris, en 1919, dans un imposant ouvrage intitulé sobrement : *Le Rêve*. Le savant y présente d'abord une thèse évolutionniste sur l'origine onirique des superstitions, de « la » religion et de la philosophie⁴⁹, avant d'examiner l'idée supposée d'une « valeur utilitaire » du rêve.

⁴⁵ En dépit de ses résolutions oniriques, J. Paulhan finira tout de même par se séparer de S. Prusak en 1920.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 158.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 157 & 488. La partie de la citation placée entre chevrons provient du manuscrit ; les dernières phrases, de la version définitive.

⁴⁸ Voir : Y. Delage, « Une Psychose nouvelle : La Psycho-analyse », *Mercur de France*, t. 117, n° 437, 1916, pp. 27-41.

⁴⁹ Cette thèse est défendue depuis le milieu du XIX^e siècle par de nombreux savants allemands et britanniques, dont Havelock Ellis, Herbert Spencer, Edward Burnett Tylor et Wilhelm Wundt.

Dans son article, Y. Delage récapitule sommairement les trois fonctions qui ont été attribuées au rêve jusque-là – erronément ou légèrement, selon lui. Le rêve a été conçu, soit comme un jeu qui protège des habitudes et de la monotonie (Boris Sidis), soit comme un exutoire qui épanche les sentiments refoulés (Édouard Claparède), soit, enfin, comme un remède à l’oubli (Nicolas Vaschide)⁵⁰. Or, d’après l’onirologue amateur, une idée aurait mérité un meilleur sort ; une idée qui a été avancée dans « cette mine inépuisable qu’est le livre d’Hervey de Saint-Denis »⁵¹, mais aussi – et surtout – deux écrits littéraires : un conte, *Smarra ou Les Démons de la nuit*, de Charles Nodier et une nouvelle de Guy de Maupassant intitulée : « Magnétisme ». Le rêve est présenté dans chacun de ces textes comme « une source d’auto-suggestions »⁵².

Conformément à sa théorie suivant laquelle le rêve nous présente généralement des pensées cachées ou inavouées, des « souvenirs inconscients »⁵³, Y. Delage invite à prendre au sérieux nos rêves sous peine que les plus dangereux d’entre eux, à force d’être ressassés, ne se réalisent :

À la longue, une invincible force d’imitation, un besoin de céder à cette auto-suggestion, qui est presque de l’hétéro-suggestion, car le rêve agit sur lui à la façon d’un conseiller étranger, se développe en lui ; plus il y résiste, plus il repousse l’idée, plus elle revient l’assaillir en rêve et fortifier l’auto-suggestion qui, finalement, triomphe.⁵⁴

⁵⁰ Y. Delage, « Portée philosophique et valeur utilitaire du rêve », *Revue philosophique de la France et de l’étranger*, t. 81, 1916, pp. 11-12.

⁵¹ *Ibid.*, p. 10. Il s’agit sans aucun doute ici de *Les Rêves et les moyens de les diriger. Observations pratiques*, un ouvrage cardinal de l’onirologie moderne – et pourtant très méconnu.

⁵² *Idem.* C. Nodier expose dans une longue note qui fait suite à *Smarra* une surprenante théorie sur le vampirisme, qui a retenu toute l’attention d’Y. Delage : « Pour lui, le vampirisme a deux facteurs : le cauchemar, qui présente à l’esprit la scène d’anthropophagie, et le somnambulisme, qui la fait passer du rêve dans les actes » (*idem.*). Plus de soixante ans avant le médecin Philippe Tissier – rendu célèbre par sa thèse, intitulée : *Les Aliénés voyageurs*, qu’il a consacrée au premier « fugueur pathologique », Albert Dadas –, ce « romancier à l’esprit très pénétrant » (*ibid.*, p. 7) a ainsi émis l’hypothèse que les « dérangements de l’esprit » puissent être le prolongement de l’activité onirique : « D’après [C. Nodier] les actes que l’on répète fréquemment en rêve sollicitent le rêveur à les accomplir dans la vie éveillée. Par là, le rêve donnerait naissance à la manie : c’est en lui que toute folie aurait ses racines » (*ibid.* : 8).

⁵³ Par *inconscient*, Y. Delage entend tout ce qui n’a pas été investi par la conscience ou, plutôt, toutes les impressions dont on n’a pas dépensé l’énergie. En bon biologiste, l’onirologue amateur accorde en effet à l’énergie un rôle primordial dans la théorie du rêve qu’il a exposée en 1892 – et non pas en 1881, comme il le prétend dans son article – dans le premier article qu’il a consacré à ce sujet : « Les impressions négligées ou repoussées sont la source principale des songes. La probabilité de rêver d’un fait augmente avec la vivacité de l’impression produite et diminue avec l’attention qu’on lui a accordée. Ces faits ont leur explication dans le mécanisme du rêve. Chaque sensation, chaque idée contient en elle une certaine dose d’énergie qu’elle dépense en occupant la pensée ; si notre attention est détournée d’elle, la dépense s’arrête ; moins cette dépense a été forte, plus le reste disponible est grand. Pendant le sommeil, l’attention n’est plus ni dirigée par la volonté ni détournée par des sensations nouvelles, et nous sommes livrés à nos impressions anciennes qui sortent de leur état d’inhibition passagère et, chacune avec l’énergie qui lui reste, tendent à reprendre leur évolution interrompue » (« Essai sur la théorie du rêve », *Revue Scientifique*, t. 48, 1892, p. 47).

⁵⁴ Y. Delage, « Portée philosophique et valeur utilitaire du rêve », p. 10.

S'il s'accorde avec J. Paulhan sur le pouvoir de l'imitation et le caractère foncièrement étranger de ce qui est imité, Y. Delage conçoit ce qu'il nomme très ingénieusement « l'hétéro-suggestion » comme un danger et non pas comme une ressource pour la simple raison que le rêve serait « un flambeau qui éclaire les bas-fonds de notre nature intime »⁵⁵. Le meilleur moyen de se prémunir contre ce péril suggestif, d'après le très moraliste auteur de *Le Rêve*, c'est bien de laisser les idées oniriques franchir le seuil de la conscience avant qu'elles ne deviennent des idées fixes. En bref, la théorie d'Y. Delage introduit l'idée d'une prophylaxie du songe⁵⁶ : si l'on accorde de l'attention à ses rêves, ceux-ci ne deviendront pas le terreau de manies, mais plutôt une source d'inspiration artistique⁵⁷, un outil d'introspection, voire un conseiller :

Si le rêve prophétique n'existe pas au sens où le comprenaient les anciens, il est un rêve *prémonitoire* qui nous met quelquefois sous les yeux les dangers auxquels nous pourrions succomber, et si ce rêve devient quelquefois *prophétique*, c'est dans le cas où [...] nous avons laissé se réaliser les choses fâcheuses qu'il nous fournissait les moyens d'éviter.⁵⁸

Selon J. Paulhan, les idées qui traversent l'esprit et que le rêve met au jour – aussi obscures soient-elles – ne sont pas forcément immorales ou insignifiantes ; toutes n'ont pas été refoulées « à bon escient »⁵⁹ ou « parce que nous avons mieux à faire qu'à nous occuper d'elles »⁶⁰. Pourtant, quoiqu'il ne considère pas les images du rêve comme les fruits vénéneux du refoulement, peut-être J. Paulhan souscrirait-il tout de même à la très belle conclusion de l'article d'Y. Delage :

Nous avons tous au fond du *jardin secret* dont nous ne confions la clé à personne, un autre jardin, plus secret, où germent des semences cachées, où poussent des plantes discrètes, où mûrissent des fruits inconnus souvent vénéneux. C'est l'arrière-fond de notre être intime que nous aurions tant d'intérêt à connaître. Mais la clé en est si bien cachée que, soit inexpérience, soit hâte fiévreuse qui nous emporte vers d'autres occupations plus pressantes, nous ne savons pas la trouver. Le rêve nous la met dans la main, nous fait ouvrir la porte et nous permet d'y glisser un regard furtif. Sachons en profiter.⁶¹

⁵⁵ *Ibid.*, p. 20.

⁵⁶ L'article de 1892 s'achève d'ailleurs sur une section intitulée : « Un mot sur la prophylaxie du cauchemar » (Y. Delage, « Essai sur la théorie du rêve », pp. 47-48).

⁵⁷ Assez curieusement, Y. Delage semble ignorer *Le Subconscient chez les artistes, les savants et les écrivains* – cet ouvrage ne figure pas dans la bibliographie de sa somme onirologique, *Le Rêve* – et regrette l'absence d'une étude approfondie sur la part du rêve dans les productions artistiques (« Portée philosophique et valeur utilitaire du rêve », p. 14).

⁵⁸ *Ibid.*, p. 19.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 16.

⁶⁰ Y. Delage, « Essai sur la théorie du rêve », p. 43.

⁶¹ Y. Delage, « Portée philosophique et valeur utilitaire du rêve », p. 23.

La prolongeant sans la continuer, J. Paulhan a joué un rôle déterminant dans l'histoire d'une théorie littéraire du rêve, dont il permet, d'une part, de concevoir les enjeux pratiques et, d'autre part d'apprécier l'écart qui la sépare de la théorie dominante, la seule autre qui tienne compte du contenu du rêve : la psychanalyse. Dans les études psychologiques et littéraires qu'il a consacrées au rêve, l'écrivain s'est penché – comme M. Maeterlinck et A. Jarry, entre autres, avant lui⁶² – sur la « science » du rêveur, grâce à laquelle les idées les plus obscures peuvent être éclairées ; et d'autres vies, devenir possibles.

En 1924, l'écrivain publie un petit texte d'apparence anodine dans *Le Disque Vert*, une récente et avant-gardiste revue bruxelloise qui dédie un numéro spécial à « Freud et la psychanalyse » – auquel ont notamment contribué René Crevel et Henri Michaux. Cet article est un formidable abrégé de l'oniologie paulhanienne, dont il réaffirme, en les reformulant, les deux thèses fondamentales sur l'efficacité du rêve et l'insuffisance de la psychanalyse. J. Paulhan y apporte une « réserve sur un point » de la théorie viennoise, et non des moindres, à savoir la conception du rêve comme l'expression d'idées refoulées. D'après l'écrivain, c'est prendre le « mouvement propre de la pensée »⁶³ à rebours que de placer le rêve à son terme, car celle-ci progresse à partir du connu – des images « que le monde nous prête »⁶⁴ et des idées qu'elle emploie – vers l'inconnu.

Tout au long de l'article, J. Paulhan commente l'exemple d'une jeune fille, qui, d'après S. Freud, exprime d'une manière obsessionnelle un désir incestueux en empêchant un coussin de rentrer en contact avec la monture de son lit ; une jeune fille qui, en d'autres termes, répète un rituel dans l'espoir de séparer magiquement sa mère de son père, dont elle serait secrètement amoureuse. Mais, se demande J. Paulhan, où la fillette a-t-elle pu découvrir cette idée⁶⁵ ?

Cette jeune fille sans doute, traitée suivant la méthode psychanalytique, arrive peu à peu à composer l'idée de son amour incestueux. Cette idée, chez Freud abstraite et formée par avance, ce n'est qu'insensiblement qu'elle l'extrait de son obsession et la forme des matériaux de cette obsession. Il ne s'agit point d'inceste en général, mais de son inceste à elle et tel qu'il lui rende compte d'abord de sa gêne, de son horreur, du bois de lit et de l'oreiller. Il s'agit d'un inceste qui est un progrès de ce bois et de cet oreiller, qui les suppose, qui est expliqué par eux, loin qu'il les explique. Quand Freud cependant dit que c'est par l'idée de l'inceste que tout a commencé, que fait-il, que placer dans la jeune fille son idée à lui-même, savante et abstraite – et vouloir qu'une démarche réelle de la pensée ressemble à l'explication qu'en découvre un savant.⁶⁶

⁶² Voir : M. Roelli, « La “science nouvelle”. Diriger ses rêves, être dirigé par eux » et « La “science plus immédiate du rêve”. Pataphysik des Alltagslebens », dans *op. cit.*, pp. 49-118.

⁶³ J. Paulhan, « Réserve sur un point », *Le Disque Vert*, n° spécial : « Freud et la psychanalyse », 1924, p. 181.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 184.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 183.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 182.

J. Paulhan précise très tôt, dans une longue parenthèse, qu'il admet « sans réserve » – il ajoute cependant sur un ton léger : « pendant qu'il en est temps », laissant ainsi entendre qu'il ne pense pas qu'elle soit une « doctrine durable » – « que la psychanalyse guérit »⁶⁷. Là n'est pas le problème. Il n'est pas impossible que les analysés se soignent en s'appropriant « les singuliers mots symboliques dont ils usent tous, ne les ayant pas appris »⁶⁸, ces idées que leur analyste leur a suggérées. Toutefois, rien ne le garantit et rien n'empêche par ailleurs que l'on puisse guérir en laissant penser les images du rêve⁶⁹. Comme l'a très justement souligné Michel Collomb, la « réserve » de l'écrivain, qui semble ne porter que sur l'aspect herméneutique de la méthode freudienne, « sous-entend [...] que la thèse de la sexualité infantine et le principe du refoulement sont des axiomes arbitraires »⁷⁰.

Ce que propose la théorie paulhanienne, pour conclure, c'est de remettre la démarche interprétative de la psychanalyse sur ses pieds, de ne plus tenir les rêveurs pour des « savants dévoyés »⁷¹ et de ne plus prendre les rêves pour la traduction fallacieuse de pensées universelles. Les images du rêve ne sont pas, pour l'écrivain, les « signes d'une pensée déjà formée » ; plutôt « l'appel d'une réalité future » – pour reprendre les termes en lesquels son père décrit l'usage imaginatif, suggestif et créatif, des mots. Autrement dit, le rêve serait à la pensée ce que la littérature est au langage : le creuset des possibles.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 181.

⁶⁸ *Ibid.*, pp. 181-182.

⁶⁹ Conformément à ce qu'il a exposé dans « L'imitation dans l'idée du moi », J. Paulhan crée un interlocuteur à partir de l'idée qu'il combat et s'altruise en psychanalyste : « – Mais, dit le psychanalyste, la jeune fille guérit ? – Et ne peut-on guérir aussi bien par le progrès d'une idée actuelle que par le retour d'une idée cachée ? – Le tout est de savoir s'ils les expriment au sens où l'on dit qu'un mot *exprime* une chose, ou bien au sens où l'on dit qu'il *exprime* une pensée. On a pu admettre qu'une tension artérielle basse disposait au remords – et, si l'on veut, que le remords traduisait cette tension artérielle : il n'eût pas fallu en conclure que se dissimulait quelque part dans l'esprit une *idée* de la tension artérielle. Qu'un jeu de mots ne nous trompe pas. – Mais s'il était utile à la guérison que la jeune fille reconnaisse avoir eu, pour commencer, l'idée de l'inceste ? – Sans doute. Si Freud ne veut être que moraliste, ou guérisseur, je me tais » (*Ibid.*, p. 183).

⁷⁰ Michel Collomb, « Freud en débat. Les contributions de René Crevel, Henri Michaux et Jean Paulhan au n° spécial du *Disque Vert* (1-1924) », *Fabula / Colloques* [en ligne], « L'anatomie du cœur humain n'est pas encore faite », 2012, §. 19, <https://www.fabula.org/colloques/document1654.php>.

⁷¹ J. Paulhan, « Réserve sur un point », p. 184.